

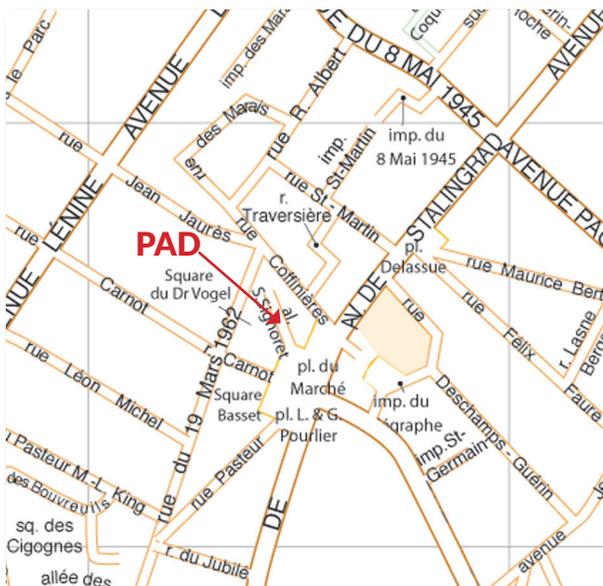
# Point d'Accès au Droit



ESPACE SIMONE-SIGNORET  
8, allée S.-Signoret (place du Marché)  
78260 Achères

01 39 22 12 87

pad-achères78@wanadoo.fr



Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h 30

## LES PARTENAIRES DU PAD

- › Le Conseil départemental de l'Accès au droit des Yvelines
- › Conseil régional d'Île-de-France
- › Commissariat de Police de Conflans-Sainte-Honorine
- › Coordinateur de Justice rattaché au Tribunal d'Instance de Saint-Germain-en-Laye
- › Avocat rattaché au Barreau de Versailles.

Dans ce contexte de crise et de procédures outrancières, chaque Achérois peut avoir besoin à un moment donné d'un conseil, d'une aide ou d'un accompagnement pour une démarche ou des difficultés financières, familiales, juridiques...

La Ville a créé une structure municipale s'appuyant sur les compétences pointues et spécifiques des partenaires locaux : le Point d'Accès au Droit (PAD). C'est un lieu d'accueil gratuit, permanent et confidentiel permettant de vous apporter une information de proximité sur vos droits et devoirs.

Avec près de 10000 prises de contact et près de 3000 questions juridiques traitées en moyenne par an, le PAD est une structure bien connue et très fréquentée des Achérois de tout horizon (tous âges, sexes, catégories socio-professionnelles et quartiers de résidence confondus).

Si vous avez besoin d'un coup de pouce ou que vous connaissez quelqu'un qui en aurait besoin, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le juriste-coordonnateur. Vous trouverez écoute et conseils.

Votre municipalité



# LE POINT D'ACCÈS AU DROIT .....POINT JUSTICE

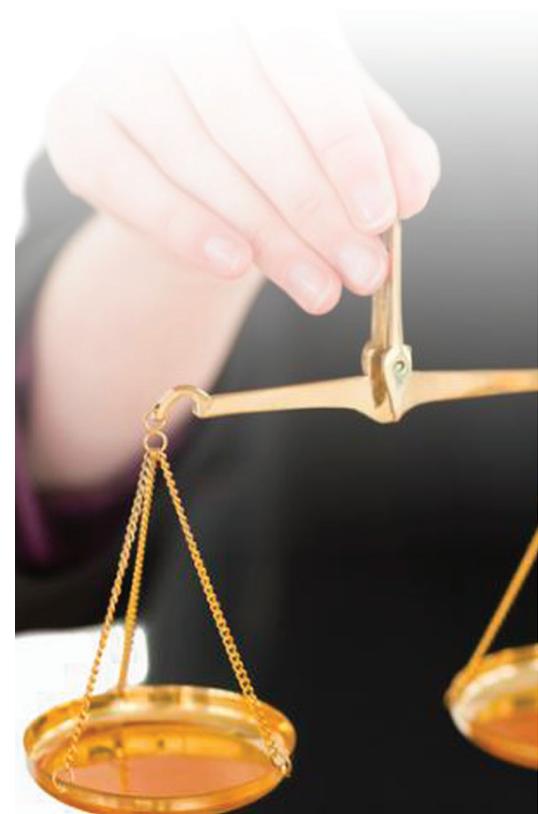
## d'Achères



### INFORMATIONS

#### JURIDIQUES

- AVOCAT
- MÉDIATION ET CONCILIATION
- ASSISTANTS SOCIAUX
- PSYCHOLOGUE
- ÉCRIVAIN PUBLIC
- DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES



Espace Simone-Signoret  
8, allée S.-Signoret (place du Marché)  
78260 Achères  
01 39 22 12 87 / pad-achères78@wanadoo.fr

## Quels sont mes droits et mes obligations ?



### Quelles démarches entreprendre ?

Le PAD vous accueille, vous informe et vous oriente.

#### LE PAD, C'EST :

- › Un lieu d'accueil et d'information gratuit ouvert à tous.
- › Des professionnels qui vous écoutent, vous informent, vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches.
- › Des spécialistes qui cherchent avec vous des solutions pour agir en connaissance de cause.

## Contactez-les !

### → SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

#### ● CONCILIEUR DE JUSTICE › 01 39 22 12 87

Médiation et règlement à l'amiable des litiges entre particuliers.

› 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis : de 13h30 à 17h30

#### ● CENTRE YVELINES MÉDIATION › 07 82 93 01 91

Médiation et règlement à l'amiable des litiges (famille, travail, consommation, logement, immobilier, voisinage, commerce).

› Lundi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

› Le jeudi, l'agent est présent à la Maison des Parents

#### ● DISPOSITIF FLORA

Accueil, accompagnement et mise à l'abri des femmes victimes de violences conjugales.

› Contacter l'accueil du Point Justice pour prendre rendez-vous : 01 39 22 12 87

#### ● CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICE

Accompagnement dans les démarches dématérialisées et la maîtrise de l'outil informatique.

› Jeudi de 9h à 12h › Vendredi de 14h à 17h sur RDV : 01 39 22 12 87

## DES SPÉCIALISTES À VOTRE SERVICE

### → SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT PRIS SUR PLACE OU AU 01 39 22 12 87

#### ● CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Informations juridiques : famille, travail, consommation, aide aux victimes...

→ Tous les mercredis : 13h30/17h

#### ● ADIL 78, Agence départementale d'information sur le logement (Mission information habitat 78)

Permanence juridique sur le logement.

→ 1 vendredi sur 2 par mois : 9h/12h, 13h30/17h

#### ● ÉCRIVAIN PUBLIC

Conseils et rédaction de courriers divers, formulaires administratifs.

→ Mardi/jeudi : 13h30/17h30

#### ● ALLDC (Association Léo-Lagrange pour la défense des consommateurs)

Défense du consommateur, litige sur la consommation et surendettement.

→ 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis du mois de 14h à 17h30

#### ● CRESUS Île-de-France

Promotion de la connaissance, le traitement et la prévention des phénomènes de surendettement.

→ 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de 14h à 17h

#### ● PIMMS (Médiation Yvelines)

Accompagnement des étrangers dans leurs démarches administratives.

→ Tous les mardis de 14h à 17h

#### ● PSYCHOLOGUE

→ Se renseigner à l'accueil du PAD

#### ● DÉLÉGUÉ À LA COHÉSION POLICE-POPULATION

Aide et suivi des victimes, conseils sur les compétences de la police.

→ Tous les mercredis de 14h/17h

### → SUR RENDEZ-VOUS (01 39 22 12 87)

#### ● AVOCATS

Consultations juridiques gratuites.

→ 3 permanences mensuelles

→ Contacter le PAD pour connaître les jours et horaires : 01 39 22 12 87

### → SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT AU 01 30 83 68 36

#### ● ASSISTANTS SOCIAUX ET CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE du territoire d'action sociale du Val de Seine et Oise

Action générale en faveur des personnes et familles en difficultés sociales.

### → SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

#### ● ASSISTANT SOCIAL DE LA CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Sur rendez-vous uniquement, à prendre en appelant au 0 810 25 78 10 tous les lundis de 13h30 à 16h30.

#### ● LIGUE DES DROITS DE L'HOMME - 06 32 68 01 41

Soutien, informations auprès des étrangers, lutte contre les discriminations.

→ 2 vendredis/mois à partir de 18h (sauf juillet et décembre)

#### ● CRAMIF

Permanence d'action sociale.

→ Tous les mercredis de 9h à 12h, sur rendez-vous en appelant le 36-46

